Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 20 Rabiaa II 1446
23 Octobre 2024

N° 123

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2557**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2558**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2560**
Homologation de résolutions **2561**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2562**
Avis aux créanciers..... **2564**
Convocations
Sociétés anonymes **2564**
Autres sociétés **2565**
Divers
Avis au public..... **2566**
Actes Administratifs
Avis au public **2568**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La non dissolution de la société et la poursuite de son activité

Réduction du capital social et modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société

PRYSMIAN CABLES AND SYSTEMS TUNISIA

Société anonyme totalement exportatrice

Au capital social de 1.850.000 DT

Siège social : 4, Avenue Habib Bourguiba, 8010, Menzel Bouzelfa, Nabeul - Tunisie

Matricule fiscal : 1177791/B

Identifiant unique : 1177791B

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2024, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 7 octobre 2024 sous le numéro 2024112050, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre son activité sociale. Il a aussi été décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant total de 1.849.300 DT et ce, par voie d'annulation de 18.493 actions de 100 DT de valeur nominale chacune, pour le ramener de 1.850.000 DT à 700 DT afin d'apurer les pertes.

L'article 6 des statuts de la Société a été modifié en conséquence, enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 3/10/2024, quittance n°M035403, enregistrement n°24501466.

2024R02636SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

01 PRYSMIAN CABLES AND SYSTEMS TUNISIA

Société anonyme totalement exportatrice

En cours d'augmentation de capital

Au capital social de 700 DT

Siège social : 4, Avenue Habib Bourguiba, 8010, Menzel Bouzelfa, Nabeul - Tunisie

Identifiant unique : 1177791B

Montant de l'augmentation du capital social : 2.699.300 DT en numéraire.

Objet social : Fabrication de matériels électriques (autres).

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : Un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 septembre 2024 a été déposé au registre national des entreprises le 16 octobre 2024 sous le numéro AC071492024.

Nombre d'actions à souscrire : 26.993 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 DT chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pourcent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription en numéraire, seront versés au crédit du compte indisponible intitulé "Augmentation de capital" ouvert dans les livres de la banque Amen Bank, agence de Grombalia, sous le numéro 07403004835535586749.

Délai de souscription : 30 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu au siège social de la société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE, situé au Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense - Paris la Défense, 92000, Nanterre - France.

2024R02637SANB2

Comptoir Méditerrano-Tunisien

S.A au capital de 1250.000 dinars

Siège social : Rte de Tunis km 11 - 3021 Sfax

Identifiant unique : 0826379Z

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 29 juin 2024 enregistré en date du 01 Août 2024 à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax sous le numéro 24804589 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 9 octobre 2024 sous le numéro : 2024112027. Il a été décidé de :

- Nommer Messieurs Mohamed Lajmi et Ali ben Salah, Mesdames Leila loulou et Rim Zalila membres au conseil d'administration pour les exercices 2024-2025-2026.

- Renouveler le Mandat de la société A.M.K Audit commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2024-2025-2026.

2024X01352SANB2

Comptoir Méditerrano-Tunisien

S.A au capital de 1250.000 dinars

Siège social : Rte de Tunis km 11 - 3021 Sfax

Identifiant unique : 0826379Z

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 juin 2024 enregistré en date du 26 Août 2024 à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax sous le numéro : 24805118 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 9 octobre 2024 sous le numéro : 2024112027, il a été décidé de renouveler la nomination de Monsieur Mohamed Lajmi, Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat de membre au conseil d'administration avec les pouvoirs les plus étendus.

2024X01353SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession du fonds de commerce enregistré à la recette des finances Bir Kasâa le 16/10/2024 sous le n°24201269 Quitt. N°MO37120, SOCIETE ADHAIMA SARL son identifiant fiscal 1224457F a vendu à la SOCIETE BEST OUEF SARL l'ensemble du fonds de commerce destiné au commerce œuf et produits alimentaires sis à l'avenue de la République cité Erriadh Mourouj 3.

Les oppositions doivent parvenir à la route Menzel Chaker Km 5 avenue Khalil Sfax sud au nom de l'acheteur dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT. Une publication est faite aux journaux Chourouk et le Quotidien du 19/10/2024.

2024R02626FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé à la Commune de Fernana en date du 8/10/2024 et enregistré à la recette des finances rue d'Alger - Jendouba le 11/10/2024 quittance n°M066866 sous n°24203612 Ounifi Mejdi Ben El Mouldi, a renoncé à Hezzi Ridha Ben Essadok, la totalité du fonds de commerce par ses composantes matérielles et morales du local Municipal destiné à la vente des épices situé à la Rue El feth - Fernana. Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur Hezzi Ridha Ben Essadok sis à l'adresse mentionnée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Annonce publiée au journal Echourouk le 18/10/2024.

2024R02627FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé à la Commune de Fernana en date du 30/4/2024 et enregistré à la recette des finances rue d'Alger - Jendouba le 3/5/2024 quittance n°M031238 sous n°24201251 Jaouadi Mabrouk Ben Ettaib a renoncé à la totalité du fonds de commerce par ses composantes matérielles et morales de deux locaux Municipaux destinés à la vente de produits alimentaires en détail situé à la Rue El Feth - Fernana à Jaouadi Ridha ben Mabrouk Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse mentionnée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Annonce publiée au journal Echourouk le 12/10/2024.

2024R02628FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte identifié par signature le 3/10/2024 et 4/10/2024 à la commune de Jbal Jloud Tunis et Fouchena Ben Arous et enregistré à la recette des finances de Fouchena Ben Arous le 4/10/2024 sous le numéro de l'enregistrement 24204378 Quittance n°M096977 monsieur Oussema Mejri et madame Sondes Hasni ont vendu à madame Jalila Mhathbi la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité café situé à rue de Imem Mazni cité Ihana 1145 Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai du 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains de madame Jalila Mhathbi à son adresse rue sakit sidi youssef cité zitoun 2 Mhamdia Ben Arous.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 16/10/2024.

2024R02638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 5/02/2024 et enregistré à la Recette des finances d'ElMourouj le 5/7/2024 sous le numéro 24202301. Numéro de quittance M044322.Mme Randa bent Diabi Houssine sa carte d'identité nationale n°07216068 a vendu à Mme Arabiya Balakhdar, Numéro de sa carte 07432575 tout le fonds commercial situé à l'avenue des Martyres n°6 El Mourouj1, qui est désigné pour les soins de coiffure et de beauté et comme centre de formation. Les contestations seront acceptées au cabinet de Mme Houda AL-Kahlawi Al-Absi avocate sis à l'avenue du Canada n°12 Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la date de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al Shorouk et le Quotidien le 18/10/2024.

2024R02639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé à Sousse le 23/8/2024, enregistré à la Recette des Finances Trocadéro Sousse le 30/8/2024, quittance n°M039864, enregistrement n°24202349, la "STE VIATECH

COMPANY" titulaire de l'identifiant unique n°1541763F représentée pour son représentant légal a vendu la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à l'avenue Karwi Khalifa Sousse à la société "BARCHA TECH", titulaire de l'identifiant unique n°1786154R.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Assahafa» du 12/10/2024.

2024S01336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances «rue Victor Hugo Sousse» le 9/10/2024 sous le n°24205438 quittance n°MO63175 Mr Ichrak Bannour (C.I.N 03979209) a vendu à Mme. Yassmine Bousslema (C.I.N 09290999) tout le fonds de commerce sis à rue Khezama Est Sousse sous R.N.E 1604383v à la somme de vingt mille dinars.

Toutes les oppositions peuvent être faites entre les mains de l'acquéreur à l'adresse de son avocat maître Zouhaier Souilem rue Nafta Sousse matricule fiscal n°805661 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 11/10/2024.

2024S01346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse en date du 11/10/2024 quittance n°62988 enregistrement n°24205315, Madame Meriem Bent Mohamed Najib Ben Hmida n° CIN 09301786 a vendu le fonds de commerce destiné café sis à Rue El Mor n°25 Sousse médina à Monsieur Zine Eddine Ben Mokhtar Khalfa n° du passeport 156246834.

Les oppositions doivent être faites chez cabinet Maître Nasria Ben Othmane sis à Rue Ibn Jazzar Immeuble les Arcades étage mezzanine bureau n°20 Sousse dans un délai ne dépassant pas le 20 jours à partir de la publication de cet avis.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 19/10/2024.

2024S01347FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente en date du 01/10/2024, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 01/10/2024 sous le numéro M027183 et du contrat complémentaire enregistré à la recette des finances de Bouficha le 18/10/2024 sous le numéro M028601.

Mme Sana Massoud, titulaire de la carte d'identité nationale n°08459878, a vendu à M. Nader Al-Aloui, titulaire de la carte nationale d'identité n°12621599.

La vente de fonds de commerce situé à l'Avenue Habib Bourguiba Bouficha qui était destiné pour une boulangerie et pâtisserie avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne au lieu où le fonds de commerce est exploité.

En termes juridiques, cet avis a été publié dans le quotidien Al-Shourouk le 19/10/2024.

2024S01351FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P signé à la commune le 7/10/2024 et enregistré le 8/10/2024 à la recette des finances d'Hammam Sousse sous le n°110960, Sté Auto services a vendu à Mohamed Ben Sadek Mani la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des pièces de rechanges des automobiles situé à wed Kseiba Elkasiba Hammam Sousse matricule fiscal n°000MA1337138/S avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur au lieu du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours. Cet avis a été publié au journal Echourouk 11/10/2024.

2024S01352FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte authentique daté du 5/10/2024, rédigé par les deux notaires, M. Hechmi Chaabouni et M. Riadh Ghribi, enregistré à la recette de Mahres le 10/10/2024, quittance n°M041620. M. Raouf Barkalah, titulaire de la CIN n°01022711, a donné à son fils Ahmed Barkalah, titulaire de la CIN n°08864837, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux, exploité en tant que café et pâtissier, situé à la rue Habib Bourguiba, Mahres.

Les oppositions doivent être déclarées au plus tard dans un délai de vingt jours suivant l'insertion au Journal officiel de la République Tunisienne, devant le donataire, au lieu de donation.

Cette annonce a été publiée au Journal Achourouk le 19/10/2024.

2024X01354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat légalisé le 01 octobre 2024 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 01 octobre 2024 au n°24207122 quittance n°08921, Mr Akram Ben Abdehamid Lachab demeurant à 605 Rue Ibn Rachik Ain Meriam Bizerte a vendu à Mme Basma Bent Mohamed Jimyi, demeurant à Menzel Jemil Bizerte, l'intégralité du fonds de commerce sis à place du majeur Bejaoui Bizerte pour vente de fruits secs.

Les oppositions se font au siège du vendeur ci dessus et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk en date du 11 octobre 2024.

2024402577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte daté du 5/6/2024 enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date du 14/6/2024 sous le n°24202532 quittance n°M056346 Karima Bent Kilani Ben Amor Cherif Ep Hatem Giga CIN n°05134633 a vendu à Hiba Bent Ezzedine Ben Hsin El Mehouachi CIN n°07440416 la totalité du fonds de commerce de garderie situé au 10 rue Wannes Ben Ali Triki.

Les oppositions doivent être adressées au fonds de commerce de garderie situé au 10 rue Wannes Ben Ali Triki dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au jort. Cet avis a été publié au journal Essahafa le mardi 18/10/2024.

2024402580FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances du Bardo le 16/10/2024 quit. n°M081631, enregistrement n°24206278, M. Arbi ben Salem a vendu à Mme Nour ben Salem le fonds de commerce dont l'objet est vente, achat et fabrication de produits divers sis au 55 Mongi Slim Bardo Tunis. Toute opposition sera acceptée entre les mains de l'acheteur, au fonds de commerce, dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 23 octobre 2024.

2024402581FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 15/8/2024 et enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana en date du 10/10/2024 sous quittance n°M110577 enregistrement n°24206773, Mme Khawla Bent Sadok Ben Hamida Mejri a vendu à Mr Yahya Ben Massoud Jrad la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au n°25 avenue Iben Khaldoun, exploité dans l'activité de «pressing».

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 18/10/2024.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'étude du rédacteur de l'acte, Maître Yahyaoui Lazhar avocat auprès de la cour de cassation, sis au n°52 rue Pierre de Coubertin - Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2024402585FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 4/9/2024 et enregistré à la recette des finances Denden le 18/9/2024 (quittance n°M067881 et n° d'enregistrement 2420650) Salwa Kacemi, a vendu à l'acheteur société Fadhel distribution RNE n°0709464V le fonds de commerce exploité vente des livres cahiers et cadeaux sis au local commercial n°8 Mannouba centre, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront recevables chez l'acheteur à son bureau 55 rue Kheiredine Pacha Montplaisir 1er étage Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée le 11/10/2024 dans le journal el Chourouk.

2024402587FCCC2

Location gérance libre

Résiliation de location d'un fonds de commerce en gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 10 mai 2024 et enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 9/10/2024 quittance n°060714 enregistrement n°21303394, il a été procédé et d'un consentement mutuel à la résiliation du contrat de location du fonds de commerce sis au 3, Rue de Rome Tunis destiné à la communication et la vente des portables déjà établi entre monsieur Mohamed Ben Mohamed Noureddine Bennour demeurant au 46, Rue Mohamed Belkahla Enasr 2 Ariana - Tunis - titulaire de la cin n°04713239 en tant que propriétaire du fonds et la société Sonicom SARL représentée par son gérant Monsieur Nisar El Borni Ben Alala Elguizani demeurant à l'Avenue Hédi Nouira résidence Erriad 3ème étage Ennasr 2 Ariana -Tunis - Titulaire de la CIN n°03798017 en tant que locataire ainsi le fonds de commerce a été remis à son propriétaire, les deux parties se sont données quitus de l'un à l'autre.

Il a été publié dans deux journaux en arabe et en français "Essabeh" et "Le Temps", le 17 octobre 2024.

2024T01000FCCC3

Location en gérance libre

Selon le contrat soussigné le 16/9/2024 enregistré à la recette des finances Beb Souika le 18/9/2024 quittance n°M069952 enregistrement 24302960 la société Totalement Marketing Tunisie S.A son M.F. 003143D/A/M/000 a loué en gérance libre une Station de services situé au 2 Bab Laalouj 1002 Tunis à la société Station de services Salhi en cours de constitution représentée par son gérant Mr Noureddine Salhi titulaire de la C.I.N n°02785149.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 19 octobre 2024.

2024402582FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

- Nom de l'association : Association de travail de développement à l'école primaire place 13 janvier 1952 Bizerte.

- Adresse de l'association : Ecole primaire place 13 janvier 1952 Bizerte.

- Objet : L'évolution et l'organisation de travail éducatif

Objectifs :

1) La contribution au développement du travail éducatif en rapport avec les exigences sociales et culturelles

2) L'amélioration des conditions éducatives et professionnelles à l'école

3) La consolidation des efforts de l'Etat pour l'entretien de l'école.

Le comité dirigeant de l'association :

1) Cherni Mabrouk : Président

2) Aouini Mouez : Trésorier

3) Seif Alah Masoud : Secrétaire général

Propriétaire de l'annonce :

Cherni Mabrouk (président de l'association)

C.I.N : 03756479 délivrée à Tunis le 27/7/2010

Déclaration de dépôt N°14/10 le 16/10/2024.

2024T00992APSF1

Constitution d'une association

Association Culturelle et de Développement

Nom : Association Patrimoine et Développement Durable de Zaghouan -APDDZ-

Adresse : Rue Laadhara Cité el Bassatine - Zaghouan 1100 Tunisie.

Objectifs :

1- Contribuer à la valorisation du patrimoine de la ville de Zaghouan et sa région, en collaboration avec les services compétents du Ministère des affaires culturelles, sur le plan régional, national et international.

2- Participer à la promotion du développement durable aux niveaux régional et national en adoptant des méthodes de développement innovantes qui doivent répondre aux besoins croissants de la population.

Président : Mohamed Habib Bouallegue

Trésorière : Sinda Fadhel

Secrétaire générale : Henda Gharbi.

2024R02629APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Immeuble «El Kods»

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 7/7/2024, déposé à la municipalité de Sousse le 30/8/2024 sous n°9922/616, il a été mentionné la constitution du syndicat et l'élection de comité du syndic des propriétaires de l'immeuble «El Kods», sise à Rue Souhail Ibn Omar - Cité Riadh II - Sousse et qui se compose de :

Président : Mr Chedly Bannani

Vice Président : Mr Ilyes Arous

Trésorière : Mr Thouraya Ayache.

2024S01345APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement dans le secteur de l'agriculture et de pêche

Suite au récépissé de constitution d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche en date du 21/8/2024 et suite à l'assemblée générale constitutive en date du 8/10/2024, enregistré à la recette des finances de M'Saken le 17/10/2024 sous n°24804082 Quittance n°M125725, il a été constitué un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture comme suit :

Nomination : El Khir Wel Baraka

Siège social : El Mwisset - Sidi El Héni

Lieu d'intervention : El Mwisset

Présidente : Essouda Mouna

Trésorière : Fatnassi Marwa.

Mission :

- La protection des ressources Naturelle et son exploitation

- La participation dans la vulgarisation et la mise en circulation des produits locaux de la femme rurale.

- La participation à la formation et à la vulgarisation des agriculteurs.

- Faire des relations de coopération et d'échange des expériences.

2024S01349APSF1

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires de la résidence HELYA 6 à Sahloul Sousse

- Les candidats ont élu à l'unanimité Monsieur Mahmoud Lahwel président du syndic des propriétaires de la résidence HELYA 6 pour un an à compter de la date de la levée de cette assemblée.

- Après l'exposé de la liste des candidats à l'instance adjointe du président du syndicat de l'instance elle est composée des 4 propriétaires qui sont :

Monsieur Karim Sakli : Trésorier

Monsieur Amine Harbaoui : Secrétaire Général

Monsieur Hakim Sandid : Secrétaire Général Adjoint

Monsieur Hayane Abdekader Elataoui

Enregistré à la recette des finances Av. Victor Hugo Sousse.

Numéro de quittance M045900 et numéro d'enregistrement 24703437 Sousse le 01/7/2024.

2024S01353APSF1

Association des Belles Lettres Arabes

Nom : Association des Belles Lettres Arabes

Adresse : 12 rue Jamâa el-Hawa, 1008 Tunis, Tunisie

Domaines d'activité : Culture, lettres

Téléphone : 71 5601 33

Courriel : association@ibla.tn

Objectifs de l'association :

1- Œuvrer pour faire connaître la revue IBLA et assurer sa pérennité.

2- Œuvrer pour la promotion des littératures arabes et de la culture tunisienne.

3- Organiser des manifestations culturelles en rapport avec les intérêts de la revue, des littératures arabes et de la culture tunisienne.

L'association est gérée par un conseil d'administration élu, composé de trois membres.

Ils ont les qualités suivantes :

- Dorra Bassi, universitaire, présidente

- Alaa Talbi, chercheur, secrétaire général.

- Sana M'selmi, universitaire, trésorière.

2024402583APSF1

Homologation de résolutions

Divulgation des procès-verbaux de l'élection du Président de l'Union

Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et de la délégation des pouvoirs

Suite à la réunion du comité central de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), à Sbitla au 12 octobre 2024, M. Moez Ben Zaghdene a été élu nouveau président de l'UTAP et ce conformément au procès-verbal enregistré à la Recette des Finances sise à la Charguia, sous le n° 24710901 en date du 14 octobre 2024.

Suite à la décision du Bureau Exécutif de l'UTAP, M. Limame Barguougui a été désigné trésorier de l'UTAP.

2024R02631APSF2

«Syndicat des copropriétaires de l'immeuble AMEN II, sis à la route de Tunis km6 - Sakiet Ezzit - Av. Mongi Slïm - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de l'immeuble AMEN II, du 10 mars 2024, enregistré à la recette des

finances le 22 avril 2024, sous le n°24802239, quittance n°M002481, un quitus, à l'unanimité et sans réserve, a été accordé au président, trésorier, membres du comité syndical pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Et en vertu dudit PV, et à l'unanimité des voix, le comité syndical est composé de :

- Mr Hassairi Mohamed Naim : Président du Syndicat

- Mr Hdiji Lassad : Trésorier

- Mr Krichen Yassin : Membre

- Mr Kchaou Mohamed : Membre.

2024X01351APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abder Ahman Ibnou Aouf - Menzah 5 - Ariana

Tél/Fax : 71-351-773

M.F : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : STB, S.A inscrite au RNE sous le n°1237/A représentée par son D.G demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur hypothécaire : Jamil Ben Haj Ali Boujebel, PDG, CIN n°02834207, demeurent à la rue Taieb Mehiri, Beni Khalled, Gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation 13 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720KAP000

4) Les parts immobilières mises en vente : Ce sont 18222 des parts immobilières objet du TF n°580259 Nabeul dénommé "SANIET BOUJEBEL" de la totalité de 18370 parts. C'est un terrain agricole irrigué qui produit les arbres fruitiers avec 423 arbres irrigués avec le système de Goutte à Goutte avec un puits et équipé en électricité.

5) Prix de la vente : est fixé à 750.000 ,000 dinars outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 18/11/2024 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Grombalia.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

NB : l'immeuble est situé à la zone d'Intervention de l'agence foncière agricole et soumise à un accord préalable du gouverneur de la région.

2024R02630VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un bien immeuble immatriculé après baisse du prix de 40%

- Créancier saisissant : la Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996, identifiant unique 000110F, sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Fatma Ben Gouider, M.F et adresse ci-dessous indiqués.

- Débitrice saisie : la Société AGRI-PRODUCTION, en sa qualité de débitrice Hypothécaire, Société Anonyme, R.C n°2410482008, Identifiant Unique 1037705H, sise au n°20, Avenue Taieb M'hiri, Mégrine, Ben Arous et à la Zone Industrielle Soliman, 8020 Soliman, Gouvernorat de Nabeul.

- L'avocate poursuivante : Maître Fatma Ben Gouider, avocate près la cour de cassation, M.F 716624 F, sise au n°4 rue Mahmoud Materi, Mutuelle ville 1002 Tunis.

- Bien mis à la vente : La propriété objet du titre foncier n°528839 Nabeul dénommé «Mabrouk» situé dans la Zone Industrielle de Soliman et composée de la parcelle numéro 2 du plan de morcellement du titre n°121315 situé à Soliman au Nord-Est de Soliman en bordure de la route de Chérifat, Gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de 11 560 m² et ses équivalents en parts. Sur la partie Nord de la propriété qui s'étend sur une superficie de 9680 m² et sur une partie de celle-ci, est construit un bâtiment à structure métallique (panneau sandwich) contenant une chaussée d'accueil de 230 m² et une galerie à l'entrée, toutes les portes automatiques; un espace de travail de 960 m² dont le sol est revêtu de béton armé destiné pour le nettoyage et le tri des légumes et des fruits avant leur stockage; un magasin de 75 m² pour le conditionnement et le stockage; un laboratoire et un bureau de magasinier de 17 m² ; un réfectoire de 22 m² ; un vestiaire pour hommes de 17 m² ; un vestiaire pour femmes de 24 m² ; un entrepôt pour le stockage des engrais et une piste (escaliers) reliée au 1er étage désigné Administration d'une surface de 157 m² comprenant deux bureaux, une salle de réunion, un bureau de direction, un espace et un sanitaire.

Le bâtiment susmentionné contient 08 chambres froides de différentes tailles, la 1ère, la 2ème et la 3ème de 69 m² chacune, la 4ème de 159 m², la 5ème de 110 m², la 6ème de 55 m², la 7ème de 58 m² et la 8ème de 57 m². Le bâtiment comporte également un espace de stockage provisoire de 145 m², une pièce pour matériaux de 26 m², espace pour le compresseur de 9 m² ; espace de stockage de 185 m² ; habitat de gardien de 13 m² ; le bâtiment est entouré d'un siège d'environ 3 m d'hauteur.

Une route s'étendant sur une superficie de 1015 m² traverse le terrain sur lequel est construit le bâtiment et séparant son côté Nord de 9680 m² sus dessus décrit de son côté Sud à forme rectangulaire de 865 m² et clôturé de briques. Il a été constaté le jour de l'expertise que cette partie était vacante et sans occupation.

Ses limites : - Au Sud : des usines revenant aux voisins; A l'est et au Nord une route; A l'ouest une route et des constructions des voisins.

- Mise à prix (après baisse de 40%) : 3.151.373,400 dinars, frais en sus.

- Date et lieu de l'adjudication : Lundi 11/11/2024 à 9H devant la chambre des criées près du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia, rue Beji Kaid Essebsi.

- Visite des lieux : Tous les jours.

Me Fatma Ben Gouider : 98 789 583

2024R02632VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

1/ Créancier saisissant : Mr SADOK HADJ HAMMOUDA domicilié à Monastir.

2/ Débiteur saisi : Mr Mohamed Ammar, domicilié Rue Hédi Chaker Menzel Harb.

3/ Avocat poursuivant : Maître Mehdi Chkir à l'appel à Monastir M.F : 000/p/a/10578/s.

4/ Immeuble saisi (suivant la description de l'expert Mr Ezzedine Hammouda selon son rapport d'expertise numéro 9247.

La propriété en question est une propriété raisonnable située en bordure de la Belt Road de Technopolis, une maison de guerre d'une superficie d'environ 1995 mètres carrés près d'un grand entrepôt a été construit au-dessus, et à côté, à l'entrée, se trouve un bâtiment administratif à deux étages. Il est bordé du côté est par les zones souterraines et tribales orientales par une voie publique pavée connue sous le nom de pôle technologique. La route/et du côté ouest du souterrain est la propriété de Nour al-Din al-Barqawi, et du côté ouest de la zone tribale se trouve la propriété des héritiers d'Omar al-Ayeb.

5/ Mise à prix : un million deux cent quatre vingt quatre mille trois cent dix dinars (1.284.310.000 dt)+frais éventuels qui seront tarifiés par le président du tribunal du 1ère instance de Monastir.

6/ Date et lieux de la vente : aura lieu le mercredi le 20/11/2024 au Tribunal de 1ère instance de Monastir à partir de 9h du matin

7/ Visite du bien mis en vente : tous les jours pendant les horaires du travail avant de prendre un rendez-vous.

Observations :

1) Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Monastir.

2/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Monastir.

3/ Chaque enchérisseur doit se faire représenter par un avocat.

4/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies du bien au tribunal de 1ère instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat Maître Mehdi Chkir pendant les jours et les heures ouvrables.

2024S01348VEPA1

Date de l'adjudication après saisie immobilière d'un terrain immatriculé

En vertu de la saisie immobilière effectuée par l'avocat poursuivant Maître Ben Rhouma Hatem, Avocat à la cassation, adresse : rue Taher Sfar immeuble ben Dhiab étage n°4 bureau n°16 Sousse 4000, il est porté à la connaissance du public que l'adjudication, demandée par le saisissant Kdadi Salwa, ayant élu domicile au bureau de l'avocat poursuivant, contre le saisi : société SAFIR VOYAGE demeurant à l'avenue El Madina Yasmine El Hammamet Sousse. L'immeuble saisi consiste dans la totalité des parts indivises (118350 / 138350) revenant au débiteur dans le terrain objet de titre foncier n°54568 Sousse, nommé «NAJAH 159» situé à Enfidha Sousse, gouvernorat de Sousse, composé par les parcelles 185, 192, 195, 196, le prix initial : 426.060 d 000, l'adjudication aura lieu au tribunal de première instance de Sousse2 le 25/11/2024 à 9 heures, l'immeuble peut être visité à tout moment.

2024S01350VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 41 saisons Sfax

M.F : 000 PA808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n°0000110F.

Partie saisie : Anouar Ben Omor, titulaire de la CIN n°05260434, menuisier, demeurant à route Mahdia, km 9, chez société SFM 3054 Sfax ou bien à route Mahdia km 7 impasse ben attouch sakiet daiir Sfax (l'emplacement de la propriété saisie).

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à ru9 Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain situé à la route de Mahdia, Km 7, impasse Ben Attouch, Saqiat Al-Dair, Sfax, clôturé de ses 4 côtés, sur lequel est édifiée une villa, comprenant :

05 pièces - une cuisine dont les murs sont recouverts de porcelaine jusqu'au niveau du plafond, une salle de bain équipée de trois blocs sanitaires dont les murs sont recouverts de porcelaine, une toilette et un garage suivi d'une cuisine

Le plafond est en béton et en staff, le sol est carrelé, la propriété est équipée d'électricité et d'eau potable les murs sont enduits à l'intérieur et à l'extérieur

* Superficie couverte : environ 200 m², construite sur un terrain d'une superficie totale d'environ 455 m², mesurant du sud vers le nord des 2 cotés, Est et ouest 25 m et de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 17.5 m

Le terrain saisi est limité du sud par une entrée d'où il est accessible, de l'Est par Iskander Ben Omor, du nord par Ahmed Ben Omor et de l'ouest par Mohamed Ben Omor.

La mise à prix : 234.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 25/11/2024 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunat de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2024X01360VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme,

siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N° B187881996, RNE 0000110F.

Partie saisie : Hamrouni Lotfi, titulaire de la CIN n°08154721, Propriétaire d'une pizzeria, demeurant à la route de l'Aéroport km4 chez restaurant LOTFI Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain rectangulaire, clôturé de tous les côtés, sur lequel est construit au niveau des limites Est et ouest un bâtiment de 2 étages, situé sur la route de l'aéroport (AGAREB), km 8,5, cité Al-Wafa, Sfax, à droite en direction du centre ville, et à environ 2000 m de la route principale.

Sa superficie : 225 m² et mesurant du sud vers le nord de 2 cotés Est et ouest 22.50m et de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 10 m. Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée entièrement construit et équipé, et d'un étage supérieur en cours d'achèvement, bâti au niveau des frontières Est et ouest séparant les voisins, sans laisser de distance de retrait.

Le rez-de-chaussée : Sa superficie couverte est de 115 m², il comprend un salon, un hall menant à une pièce donnant sur le coté sud, deux chambres ouvrant sur l'ouest, une salle de bain et une cuisine donnant sur le sud munie d'une 2ème porte ouvrant sur une terrasse.

Son plafond est en hourdis et en béton armé, ses murs extérieurs sont construits avec briques de 12, ses cloisons intérieures sont construites avec briques ordinaires, et il est entièrement enduit et peint de l'intérieur et de l'extérieur. Tout son sol est carrelé, à l'exception du sol de la cuisine et de la salle de bain qui est recouvert de carreaux céramique.

Les murs de la cuisine et de la salle de douche sont recouverts de porcelaine peinte. La cuisine est équipée de tables en marbre avec des armoires en bois de qualité normale. Les équipements sanitaires, sont également de qualité normale. Les portes et les fenêtres sont en bois ordinaire et les fenêtres ne sont pas équipées de fer de protection.

Le rez-de-chaussée est équipé d'électricité et d'eau potable.

L'Etage supérieur : il est en cours de construction. Sa superficie est de 115 m², il est accessible à travers des escaliers ouverts construits sur le coin sud Est de la propriété.

Son toit est en ourdis et en béton armé. Ses murs extérieurs sont en briques. 12 Certaines cloisons intérieures sont construites de briques, tandis que d'autres ne le sont pas encore. Les murs de la cuisine sont en plâtre et elle est non encore entièrement construite et équipée.

La totalité du terrain est limité du sud par une rue goudronnée d'où il est accessible, de l'Est par Cherni Chokri, du nord par une impasse d'où l'entrée aussi et de l'ouest par El Makki.

La mise à prix : 113.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 27/11/2024 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2024X01361VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture des procédures de règlement judicaires

Clinique Arriaya Alhasana ben Guerdan

IU : 1430635G

Route la Marsa km 02 Ben Guerdan

en vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Médenine n°58 du 7-10-2024, concernant l'ouverture des procédures de règlement judiciaire pour la Clinique arriaya alhasana Ben Guerdane et ses conséquences juridiques, telles que le 5 juin 2023 comme date d'arrêt de paiement, la désignation M. Lassaad Essid, en qualité d'administrateur judiciaire, et lui confier la préparation d'un programme de sauvetage sous le contrôle de la juge de l'établissement, Mme Olfa Al-Akkari, chaque créancier doit soumettre dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication, ses arguments avec le tableau de ses dettes à l'administrateur judiciaire directement à son bureau situé à rue Amilcar Midoun, Djerba, ou par lettre recommandée à son adresse : B.P. 383 Midoun 4116 Djerba.

2024R02634VEPA2

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société Versailles de Promotion Immobilière

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 150 000 DT

Son siège à la Route de Tunis Km 6 Sakiet Ezzit - Sfax

Identifiant unique : 1543998H

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Sfax n°97090 du 18 Mars 2024 et du jugement de la cour d'appel n°5638 du 12 Août 2024. Mr Bilel Hachicha a été désigné comme administrateur judiciaire de la société Versailles de Promotion immobilière sous contrôle du juge désigné à cet effet.

2024X01357VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société

Maghrébine de commercialisation de pneumatiques

Société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques - SA

Capital : 595.000Dt

MF : N°0036025C

Siège social : 14 rue d'Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques sont priés d'assister ou à se faire

représenter à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 15 novembre 2024 à 14h au siège de la STIP Boulevard de la terre Charguia - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre de jour ci-après :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2023.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes à titre de l'exercice 2023.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2023.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2023.

9. Ratification de la nomination du Président du conseil d'administration de la SOMACOP.

10. Désignation du commissaire aux comptes au titre des exercices 2024-2025 et 2026.

11. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 17 des statuts.

12. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

13. Pouvoirs pour les formalités.

2024T01004SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la société

Maghrébine de commercialisation de pneumatiques

Société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques - SA

Capital : 595.000Dt

MF : N°0036025C

Siège social : 14 rue d'Italie 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Maghrébine de commercialisation de pneumatiques sont priés d'assister où à se faire représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 15 novembre 2024 à 15h, au siège de la STIP Boulevard de la terre Charguia - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre de jour ci-après :

1- Augmentation du capital en numéraire.

2- Amendement des statuts.

3- Pouvoir pour les formalités.

2024T01005SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon SODICAB

SA au capital de 3900.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 14 novembre 2024 à 10 heures au siège social, Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité d'exploitation.

2024R02635SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «MARINA MEDICALE INTERNATIONALE»

SA au capital de 20.700.000 Dinars

Siège social : Immeuble «AIDA», rue du 14 janvier Sfax

IU : 1337782R

CNSS : 638613-62

Messieurs les actionnaires de la société Marina Médicale Internationale sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra dimanche 24 novembre 2024 à 10 heures à l'hôtel Palm Djerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital ;

2. Augmentation du capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Modification corrélative des statuts ;

4. Suivi et autorisation pour l'octroi des crédits ;

5. Questions diverses.

2024X01359SANB3

Convocation à l'AGO

SEFRIM «SA»

Société anonyme

Au capital de 2.100.000 dinars

Siège social : 23 Rue Kheiredine 8170 Bouselm

Identifiant unique : 0993478H

Les actionnaires de la société le SEFRIM sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 22/11/2024 à partir de 10 heures au siège social de l'ATD-SICAR sis à Rue Lac Léman, Résidence Regency, Les Berges du Lac pour statuer sur les points suivants qui sont inscrits à son ordre l'ordre du jour suivant :

- Approbation de nomination de nouveaux administrateurs

- Fixation des attributions et la rémunération du Nouveau Président Directeur Général

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Pouvoir pour formalités

- Questions diverses.

2024402588SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES DE PECHE TABARKA

Société au capital de 9 340 DT

Siège social : Port de Pêche Tabarka

MF : 038097D

RC : B1148251997

CNSS : 93072/49

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle de base des services de Pêche TABARKA informe les Adhérents de la Société que la

réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le mercredi 20 novembre 2024 à 10 heures du matin à l'hôtel TROPICA Tabarka à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2023.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4. Quitus aux Administrateurs de l'exercice 2023.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023.

6. Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'administration.

7. Présentation et discussion des nouvelles demandes d'adhésion.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2024402584SODB3

DIVERS

Avis au public

Vente d'un immeuble (local commercial) appartenant à la Sté SMAK

IU : 765394 J

Maître el HENI Chokri, son bureau sis au 34, rue Ali Dargouth 3ème Etage bureau A 1001 Tunis

Tél : 71 331 411

En tant que syndic de faillite de la société SMAK, dans le cadre de l'affaire n°350 au tribunal de 1ère instance de Tunis annonce qu'il a été statué sur le cahier des charges pour la cession de l'immeuble édifié sur le titre foncier n°177392 Tunis nommé "ZAFIR 88" d'une superficie 229,5 m² sis au centre commercial Zaphir Place Palestine la Marsa.

Les personnes intéressées pour rachat de l'immeuble sus indiqué, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contrepartie de payer une somme de 100 dt non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 10/12/2024.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Assahafa et La Presse en date du 17/10/2024.

2024T01002DIVD2

Appel à libérer le capital restant dû

Société de Gestion de la Faculté Privée des Sciences Juridiques, d'Informatique et de Management de Nabeul

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 DT

Siège social : Immeuble Hadidane, carrefour rue Hbib Karma et Avenue Ali Belhaouane 8000 Nabeul

RC : B516922014

MF : 1343155/G

En application de la décision du conseil d'administration tenu le 8 août 2024, Madame et Messieurs les Actionnaires de la Société sont appelés à libérer la totalité du capital restant dû conformément aux dispositions et formalités légales, réglementaires et statutaires.

Le délai de libération d'un (01) mois prend effet à partir de la date de publication du présent appel.

2024T01003DIVD2

Avis

Rajaa Germzi déclare qu'elle a le 1/3 à l'indivision d'un terrain composé de 46 pieds d'oliviers situé à la route El Ain Km 14 Sfax lui revenant par le décès de sa maman Assia Chaaboni provenant par acte de partage du 25/1/1944 enregistré le 18/2/1944 n°278 par les deux notaires Med Taib Kamoun et Ali Charfi.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 30 j.

2024X01355DIVD2

Avis

Najeh Kchaou déclare qu'elle a perdu son titre de propriété d'un terrain de superficie de 4005 m² situé à la route Menzel Chaker km 14 Sfax provenant par acte de partage du 2/12/2005 enregistré le 3/1/2006 n° 377 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 30j.

2024X01356DIVD2

Avis

M. Fathia ben Hédi Fakhfekh son numéro de carte 00227743 annonce que son titre de propriété du terrain de superficie de 6284 mètres carrés est perdu, et elle entend extraire un deuxième acte. Et quiconque a une objection, doit la prouver à M. Houidi Arafet notaire qui est situé à rue sidi belhassan Sfax, dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2024X01362DIVD2

Avis

M.Rochdi ben Mohamed Ali, annonce que le titre de propriété immobilier de sa mère Hamida bent Saïd Gargouri sous le numéro 02/6480 du titre foncier 78265 Sfax est perdu et qu'il compte en extraire un second titre de propriété et quiconque a une objection, il doit la prouver à M. Arafat Houidi notaire, qui est situé à Nahj Sidi Bel Hassan, Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai mentionné.

2024X01363DIVD2

Avis

Mme Wiem bent Abdelaziz Attafi, son numéro de carte 08880722, annonce que son titre de propriété du terrain de superficie de 1486.25 mètres carrés situé à Sfax route Saltania km

14 est perdu et elle compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2024X01364DIVD2

Avis

Les héritiers de Abdelkader Msedi annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 420 m² qui est situé à la route de Tunis Klm 4 Sfax et effectué par l'acte d'achat qui était fait le 11/5/1955 et enregistré le 6/8/1955 n°141 à l'attestation de deux notaires Omar Jerbi et Hamouda Khabou et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans rue Nasria Im Nafoura Bloc A étage 3 Ap A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2024X01365DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Bizerte

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;

- Vu l'article 16 du code des droits réels;

- Vu le décret n° 96-1492 du 02 Septembre 1996 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Bizerte**;

- Vu le décret n° 96-2038 du 23 Octobre 1996 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Bizerte**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Bizerte porte à la connaissance du public qu'en date du **11 Octobre 2023** les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Bizerte**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Bizerte, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie/m2	Limites	N°Dossier
Ghzala Dhwawda	Ghzala	500000	**Nord:** Henchir Dhwawda **Sud:** Henchir Blalma **Est:** Henchir Al Jara **Ouest :** Henchir Ben Mrad	D.P.E 370
Louata	Bizerte Sud	350	**Nord :** Parcelle N° 94 Ben Slama **Sud :** T.F N° 135060 **Est :** Parcelle N° 93 Ben Guadour **Ouest : :** Parcelle N° 67 Ayadi	D.P.E 442
Nadhour	Bizerte Nord	2173	**Nord :** Route Projetée (6m) **Sud :** Route Projetée (6m) **Est :** Impasse + Zaineb Mnaser et Ahmed Abidi **Ouest :** Propriété Sami Bahri + Hnia Dimi et Ridha Khalf Allah	D.P.E 443
Samen	Joumine	650000	**Nord :** Route **Sud :** Route **Est :** Route **Ouest :** Route	D.P.E 444
Arramadia Menzel Abd Rahmen	Menzel Jemil	280	**Nord :** Inconnu **Sud :** Route Ramadia **Est :** Propriété Amer et Béchir Ben Belghacem **Ouest :** Rue	D.P.E 445

Arramadia Menzel Abd Rahmen	Menzel Jemil	350	**Nord:** Inconnu **Sud:** Route Ramadia **Est:** Rue **Ouest :** Rue (Dispensaire)	D.P.E 446
Tella Marnissa	Bizerte Sud	6000	**Nord :** Route Tella **Sud :** Propriété Youssef Mkhlouf **Est :** Propriété Youssef Mkhlouf **Ouest :** Zone Cadastralle	D.P.E 447
Tella Marnissa	Bizerte Sud	9000	**Nord :** Route Tella **Sud :** Zone Cadastralle **Est :** Propriété Héritiers Makhlouf **Ouest :** Propriété Maher Bel Abed	D.P.E 448
Tella Marnissa	Bizerte Sud	1300	**Nord :** Propriété Béchir Makhlouf **Sud :** Route Tella **Est :** Accée **Ouest :** Accée	D.P.E 449
Tella Marnissa	Bizerte Sud	2800	**Nord :** Propriété Héritiers Makhlouf **Sud :** Route **Est :** Accée **Ouest :** Propriété Ibrahim et Youssef Makhlouf	D.P.E 450
Tella Marnissa	Bizerte Sud	2000	**Nord :** Propriété Héritiers Makhlouf **Sud :** Propriété Hsen Makhlouf **Est :** Accée **Ouest :** Accée	D.P.E 451
Tella Marnissa	Bizerte Sud	500	**Nord :** Propriété Sahbi Mouafek **Sud :** Route Tella **Est :** Propriété Mohamed Makhlouf **Ouest :** Propriété Sahbi Mouafek	D.P.E 452
Tella Marnissa	Bizerte Sud	1200	**Nord :** Zone Cadestalle « A » Marnissa **Sud :** Route Bechater **Est :** Zone Cadestalle « A » Marnissa **Ouest :** Zone Cadestalle « A » Marnissa	D.P.E 453
Tella Marnissa	Bizerte Sud	420	**Nord :** Propriété Hsen Makhlouf **Sud :** Accée **Est :** Accée **Ouest :** Propriété Sadek Makhlouf	D.P.E 454
Tella Marnissa	Bizerte Sud	200	**Nord :** Propriété Mohamed Moncef Makhlouf **Sud :** Propriété Hichem Makhlouf **Est :** Accée **Ouest :** Propriété Sadek Makhlouf	D.P.E 455
Mater	Mater	450	**Nord:** Construction **Sud:** Rue Mohamed Ali **Est:** Route **Ouest :** Marabot Sidi Ben Aissa	D.P.E 456

Cette annonce annule et remplace l'annonce n° 2024R02261MINA4 parue au journal n°104 du 6/9/2024.

2024R02261MINA4